

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

17/05/2019

17/05/2019

F09319 PO 167

### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'un supermarché LIDL Allée des Genêts - Parc d'activités de Sisteron - Val de Durance - Sisteron (04)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale Provence

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Julien RAQUET - Responsable Programme Immobilier

RCS / SIRET

343262620568

Forme juridique 521 D

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a) - Aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Création d'un parking de 76 places dans le cadre du projet de construction d'un magasin LIDL.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un bâtiment à usage de surface commerciale alimentaire à l enseigne LIDL d'une surface de plancher de 2 583.53 m<sup>2</sup> et avec une surface de vente de 1 420 m<sup>2</sup>.

Réalisation d'une aire de stationnement de 76 places.

Démolition du magasin Mr. Bricolage occupant actuellement le site du projet.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de moderniser l'offre commerciale de LIDL sur la commune de Sisteron, sur la zone du Parc d'activités de Sisteron - Val de Durance.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier :

Destruction du bâti existant (Mr. Bricolage), aménagement de la plateforme, construction de la structure, aménagement des espaces verts et de la voirie.

Accès :

Le chantier sera accessible par l'Allée des Genêts et l'Allée des Frênes qui sont desservies par la Route Départementale 4075, qui permet d'accéder au centre de Sisteron et de s'engager sur l'Autoroute 51.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet concerne la réalisation d'une surface commerciale, en remplacement d'une déjà existante, qui entraînera de ce fait la génération de trafics moins importants (85 places actuellement contre 76 en situation future).

L'accès au magasin restera identique et se fera via le carrefour giratoire présent au nord du site du projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain (arpentée) :	8 980 m <sup>2</sup>
Emprise au sol de la construction :	2 368 m <sup>2</sup>
Surface du plancher :	2 583.53 m <sup>2</sup>
Surface de vente :	1 420 m <sup>2</sup>
Surface des espaces verts :	2 600.05 m <sup>2</sup>
Nombres de places de stationnement :	76 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Parc d'activités de Sisteron - Val de Durance  
 30 Allée des Genêts  
 04200 Sisteron

Parcelles cadastrales n° AD 400, AD 472, AD 469, AD 466. Ces parcelles ont une surface totale de 8 980 m<sup>2</sup>.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 5 ° 9 1 ' 13 " 36 Lat. 4 3 ° 2 3 ' 5 4 " 28

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF concernées les plus proches sont la ZNIEFF de type I "La moyenne Durance, ses ripisylves et ses iscles de l'aval de la retenue de Curbans-la Saulce à Sisteron" (930020373) et la ZNIEFF de type II "La haute Durance à l'aval de Serre-Ponçon jusqu'à Sisteron" (930012748).  Elles sont situées à environ 760 m à l'est de la zone du projet.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Sisteron est située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral de biotope du "Affluent de la Bléone, Adou des Faisses" est le plus proche du site du projet. Il se situe à environ 27 km au sud-est, sur la commune de Mallemoisson (04).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sisteron ne présente pas de façade littorale sur son territoire.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet ne fait pas partie du périmètre d'un Parc National, une réserve naturelle, ...  Le Parc Naturel Régional des Baronnies provençales est le plus proche de la zone du projet avec son périmètre à 3 km au sud-ouest, sur la commune de Val Buëch-Méouge.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Sisteron est concernée par un PPBE validé par le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence le 21 avril 2016. La zone la plus proche concernée par ce dernier est l'autoroute A51 située à 280 m au nord-est de la zone du projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment classé Monument Historique le plus proche est la "Citadelle", situé à environ 4.4 km au sud-est de la zone du projet, dans le centre ville de Sisteron.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'inventaire départemental des zones humides, le projet ne recoupe aucune zone humide. La zone humide la plus proche est la «Zone humide de la Durance» (05CEEP0718), à 760 m à l'est de la zone du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Sisteron possède un PPRN approuvé le 11 octobre 2013. La zone du projet n'est pas concernée par les aléas identifiés dans le PPRN. Cependant l'ensemble de la commune est soumise à un aléa sismique moyen (échelle 4 sur 5). Sisteron est également concerné par un PPRT approuvé le 18 décembre 2011 pour l'établissement "SANOFI" qui est dans le centre urbain de la commune.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL le plus proche est un "L'incinérateur de MISON" (04.0015) situé au lieu-dit "Le Grand Bois" sur la commune de Mison, à 1.7 km au nord de la zone du projet. Le site BASIAS le plus proche est un " Dépôt d'hydrocarbures liquéfiés" (PAC0400344), à 500 m au sud-est, qui est en activité.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas située dans les ZRE identifiées sur le département des Alpes-de-Haute-Provence. La ZRE "Sous-bassin du Buëch" est la plus proche et se trouve à 1.5 km au sud-ouest de la zone du projet.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection rapprochée n'est à proximité de la zone du projet. Il y a cependant un périmètre de protection rapproché pour le captage de Saint-Jérôme à 840 m à l'est du site du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche de la zone du projet est le "Château, vieux village de Mison et abords", localisé sur la commune de Mison, à 3.6 km à l'ouest.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les Zones Natura 2000 ZPS " La Durance" (FR9312003) et ZSC "La Durance" (FR9301589) sont les plus proches du site du projet. Elles se situent à environ 760 m à l'est du site du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	"La Citadelle de Sisteron" (93C84021) est le site classé le plus proche de la zone du projet, à environ 4.4 km au sud-est.

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans le cadre de cet aménagement.  Le projet sera connecté au réseau communal d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un ouvrage de rétention et d'infiltration sera mis en place (en plus d'un déjà existant) afin de séparer les eaux de toiture du projet des eaux de voiries et des aires de stationnement.  Les eaux de toitures s'infiltreront directement dans le bassin n°1 après leur collecte. Les eaux de voirie et des aires de stationnement seront quant à elles traitées (décantation et traitement avec cloison siphonée) avant de rejoindre le bassin n°2 (existant) pour s'infiltrer.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La majorité des déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de préparation du terrain, et concerneront notamment des déchets inertes (démolition du magasin Mr. Bricolage).  Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et les filières de collecte et de traitements des types de déchets seront mises en place lors du chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura pas d'apports de matériaux afin de rehausser le TN aux vues du PLU et de l'aléa inondation associé.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel étant une activité commerciale, le sol est déjà imperméabilisé et ne devrait pas entraîner de changements sur le milieu.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche (ZPS " La Durance"- FR9312003), à 760 m du site du projet, est séparé de la zone du projet par des axes de transport (A51).  Aucun milieu humide d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZSC n'est présent sur le site globalement imperméabilisé. Aussi le projet n'est pas susceptible d'impacter ces milieux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le contexte local environnant très urbanisé limite fortement la diversité des habitats et des espèces présentes sur le site du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est sur une parcelle majoritairement urbanisée, occupée par un magasin existant (Mr. Bricolage).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site qui aura une vocation commerciale, n'accueillera aucun risque industriel.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Sisteron possède un PPRN approuvé le 11 octobre 2013. La zone du projet n'est pas concernée par les aléas identifiés dans le PPRN. Le site est soumis à un aléa sismique moyen de niveau 4. Tous les constructions nouvelles doivent donc répondre aux règles parasismiques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le futur projet commercial ne sera pas à l'origine de risques sanitaires ou d'émissions nocives pour la santé.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacements du personnel. Il sera raisonnable et limités par l'organisation du chantier. En phase d'exploitation, le trafic généré par le magasin ne devrait pas être significatif à l'échelle de la zone d'activité et devrait être en baisse à la fréquentation actuelle (85 places actuellement contre 76 en situation future).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase de chantier, le bruit généré par le projet sera celui lié aux travaux réalisés avec engins et au trafic. En phase d'exploitation, le bruit sera uniquement lié au trafic.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions d'odeurs.</p> <p>Une zone de tri des déchets sera implantée sur le site. L'enlèvement sera effectué régulièrement par un prestataire.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est potentiellement susceptible d'engendrer des vibrations uniquement en phase chantier, et ce de manière temporaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront engendrées par deux enseignes côté nord-est du magasin et l'éclairage du parking. L'éclairage sera éteint la nuit hors des heures d'ouvertures du magasin (respect du Décret n°02012-118 du 31 janvier 2012).</p> <p>Des mâts d'éclairage sont de plus présents actuellement en bordure du projet, à l'est le long de l'Avenue des Genêts et au nord-est, sur les parkings des magasins à proximité du site du projet .</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les opérations de démolitions peuvent entraîner temporairement l'envol de poussières.</p> <p>En phase exploitation, le projet engendrera des rejets atmosphériques indirects liés à la circulation automobile.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets liquides issus des activités commerciales du projet.</p> <p>Seules les eaux pluviales des voiries, des aires de stationnement et les eaux de toiture, préalablement stockées dans deux bassins de rétention, seront rejetées par infiltration après traitement.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du supermarché LIDL seront rejetées dans le réseau d'assainissement collectif de la commune de Sisteron en capacité d'accueillir les effluents supplémentaires.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernera un espace commercial qui ne produira pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Monument Historique, ou de site classé ou inscrit n'est présent à proximité du projet. Le Monument Historique le plus proche est situé à 4.4 km au sud-est de la zone du projet ("Citadelle"). Le site inscrit le plus proche est à environ 3.67 km à l'ouest ("Château, vieux village de Mison et abords"). La zone du projet se trouve dans la zone 4 de présomption de prescription archéologique pour laquelle des actions sont à réalisées en cas de projet de travaux (Annexe 7).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet étant dans une zone commerciale et ayant actuellement une vocation commerciale, l'usage du sol sur le site ne va pas changer.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité Environnementale montre qu'aucun projet ayant fait l'objet d'un avis récent n'est recensé à proximité du projet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Afin de limiter les incidences du ruissellement des eaux pluviales sur une structure imperméabilisée, le projet va mettre en œuvre un système d'assainissement pluvial (deux ouvrages, dont un existant) permettant l'infiltration des eaux issues de la voirie et de la toiture. Ces aménagements seront complétés par la mise en place du système de pavé écovégétal sur les places de stationnement afin de favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement (cf. annexe 8).

Le projet qui s'étend sur une surface de 8 980 m<sup>2</sup> prévoit la création d'espaces verts, pour une surface de 2 600.05 m<sup>2</sup> (cf. annexe 4). Ces espaces verts seront accompagnés de la plantation de 71 arbres.

Afin de favoriser l'accès au magasin au plus grand nombre : le stationnement pour des personnes handicapées, des places familles et des places dédiées aux véhicules électriques (permettant leur recharge) seront mises en place.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact ne nous semble pas nécessaire sur ce projet pour les raisons suivantes :

- Ce projet s'implanterait dans une zone d'activité déjà existante. L'accès se fera depuis le carrefour giratoire, au nord de l'Avenue des Genêts, actuel accès au Mr. Bricolage et la boulangerie Ange.
- Le projet se localise sur une parcelle actuellement urbanisée limitant fortement le risque d'incidences sur la biodiversité et le paysage.
- Les espaces verts seront traités avec soin, et les essences plantées seront régionales avec la plantation de 71 arbres de haute tige (contre 0 actuellement). Les buissons et plantes tapissantes se développeront en périphérie du site.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Zone de présomption de prescription archéologique sur la commune de Sisteron

Annexe 8 : Note hydraulique - Phase PC

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Rousset

le, 17 mai 2019

Signature

**LIDL PROVENCE**

394 Chemin de Favary

13790 ROUSSET

Tél. : 04 42 51 71 50

Fax : 04 42 51 71 51

